title : Notice sur *Les Fâcheux* de Molière.

creator : Auguste Vitu

copyeditor : Floria Benamer (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/nomcorpus/auteur\_titre-titre-titre/

source : Molière, *Les Fâcheux*, éd. Auguste Vitu, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890.

created : 1890

language : fre

$I$ Les circonstances qui firent naître la comédie des *Fâcheux* et dans lesquelles elle fut représentée ont été racontées par Molière lui-même dans une Epître au roi et dans un Avertissement au lecteur qui précèdent la pièce dans toutes les éditions, et qu’on lira plus loin.

Le surintendant Fouquet, au comble de ses grandeurs et de son faste, était condamné dans la pensée de Louis XIV. L’un de ses correspondants secrets lui écrivait cependant, au commencement de l’été de 1661 : « Le roi aime d’être riche et n’aime pas ceux qui le sont plus que lui, puisqu’ils entreprennent des choses qu’il ne saurait faire et qu’il ne doute point que les grandes richesses des autres ne lui aient été volées. » Les craintes conçues par Fouquet étaient assez vives pour lui faire prendre des $II$ précautions peu compatibles avec les devoirs d’un sujet fidèle ci son prince, par exemple de fortifier Belle-Isle pour s’y retirer et s’y défendre au besoin en soulevant la Bretagne. En même temps, par une de ces imprudences où sont tombés souvent les grands ambitieux, il se défaisait de sa charge clc procureur général, qui le couvrait du privilège parlementaire. C’est à ce moment critique, alors que tant de signes précurseurs annonçaient sa chute, que le surintendant, après avoir magnifiquement reçu ci son château de Vaux-le-Vicomte, le 11 juillet 1661, la reine d’Angleterre, sa fille et son gendre, duchesse et duc d’Orléans (voir la Notice sur *L’Ecole des Maris*), offrit au roi lui-même une fête plus splendide encore. Le roi, dissimulant plus que jamais ses résolutions immuables, accepta l’invitation, fixée au mercredi 17 août.

C’est en vue de cette journée solennelle que Molière fut chargé de préparer un divertissement, où la comédie et la danse auraient leur part. Quinze jours suffirent à Molière secondé par Beauchamps le maître baladin, pour composer, faire répéter et jouer *Les Fâcheux*, dont les trois actes sont séparés et suivis par des intermèdes de danse plus ou moins bien amenés.

*Les Fâcheux* sont ce qu’on appelle une pièce à tiroir, c’est-à-dire une succession de scènes épisodiques, sans autre lien entre elles que le fil d’une très $III$ légère intrigue. Cela pourrait s’appeler « *Les Rendez-vous interrompus*». Orphise a permis qu’Eraste la rencontrât dans une promenade publique pour l’entretenir de ses feux, et une foule d’importuns se jettent à la traverse. Lorsque le spectacle a suffisamment duré, et qu’Eraste a sauvé la vie de loncle rébarbatif qui lui refusait la main d’Orphise, les deux amants s’épousent, ce qui motive un dernier divertissement chorégraphique.

Cailhava rapproche le plan des *Fâcheux* d’un canevas italien, intitulé *Gli Interrompimenti di Pantalone*, dont il n’indique pas la date, et qui nous demeure inconnu.

On assure généralement que Molière dut trouver dans ses portefeuilles la plupart des scènes épisodiques dont se composent *Les Fâcheux*; les propagateurs de cette supposition, que rien ne corrobore, n’avaient d’autre mobile que de contester à Molière la faculté d’improviser environ douze cents vers en moins de quinze jours. Il était plus facile à ses détracteurs d’indiquer quelques sources d’imitation, qu’ils ont volontairement grossies, et qui, en réalité, se réduisent à bien peu de chose. Ecoutez, par exemple, Zélinde, la précieuse, dans la comédie satirique de ce nom : « N’avez-vous pas lu la satire de Renier[[1]](#footnote-2) ?— Oui. — Et n’avez-vous pas remarqué $IV$ que le récit que l’on fait dans *Les Fâcheux* de celui qui se prie pour dîner est une satire de Renier tout entière ? » (*Zélinde,* 1662, p. 60.) Ne dirait-on pas que cette ennemie acharnée de Molière est sûre de son fait ? Eh bien elle se trompe, sinon du tout au tout, du moins peu s’en faut. Le fâcheux innommé dont Eraste se plaint, dans la première scène, à son valet La Montagne, est un grand seigneur, qui l’accable de civilités à contretemps, qui veut l’emmener promener dans sa calèche, ci refuse de le quitter, même pour le dîner, malgré les protestations d’Eraste, mais qui n’y tient pas autrement, et abandonne celui-ci pour se jeter au cou d’un autre passant de sorte qu’Éraste s’évade à son aise

Tandis que tous les deux étaient précipités

Dans les convulsions de leurs civilités.

Il y a bien quelque chose de cela dans la huitième satire de Régnier, où le poète se plaint d’avoir été abordé dans l’église même où il faisait ses prières par un fanfaron qui ne veut plus le quitter. Le poète s’excuse en disant :

Je vous baise la main, je m’en vais ici près

Chez mon oncle dîner. — O Dieu ! le galant homme !

J’en suis...

A quelle heure monsieur votre oncle dîne-t-il ?

répond le fâcheux. Mais, on l’a deviné, ce galant $V$ cavalier n’est qu’un pauvre diable, qui se fait arrêter, sous les yeux même du poète, à la requête de marchands qu’il a dupés.

D’ailleurs, cette satire de Régnier, pleine de verve et de couleur, s’est elle-même inspirée d’une satire d’Horace, la neuvième du livre Ier, *In Impudentes et ineptos parastastros*, qui se traduirait exactement en français : « des impudents et ineptes écornifleurs ».

Comme preuve de la filiation, on remarque que le fâcheux d’Horace, qui est surtout un bavard, se fait également prendre au prétoire, c’est-à-dire au palais de justice, ou il était assigné. Si Molière n’avait eu en soi-même les éléments de sa comédie, elle serait encore à faire.

Molière n’a choisi, parmi les types qui s’offraient à son observation sagace, que dix personnages de fâcheux ou de fâcheuses ; l’un d’eux ne fait que passer sans mot dire, c’est Alcidor, l’officieux désœuvré, offrant la main à toutes les dames qu’il rencontre ; Lysandre, le gentilhomme épris de musique et de danse ; Alcandre, le duelliste ; Alcippe, le joueur de piquet, inconsolable d’avoir été fait capot par une basse carte ; Filinte, l’ami dévoué à contretemps ; Caritidès, le savant besogneux ; Ormin, l’homme à projets ; Dorante, le chasseur ; enfin les deux précieuses Orante et Climène, dignes de siéger dans une cour d’amour.

$VI$ On sait par Molière lui-même que le caractère de Dorante le chasseur n’existait pas dans la pièce primitive, représentée au château de Vaux ; il lui fut indiqué par le roi, « qui eut la bonté de lui en ouvrir les idées ». Le poète comédien « eut une joie à obéir au roi qui lui valait bien mieux qu’Apollon et toutes les Muses » ; aussi, ajoute-t-il, « je conçois par là ce que je serais capable d’exécuter pour une comédie entière, si j’étais inspiré par de pareils commandements ». Paroles mémorables, dont il faudra se souvenir lorsque nous étudierons la genèse de *Tartuffe*.

Sur cette première collaboration du roi avec Molière pour le personnage de Dorante, les anecdotiers ont greffé plusieurs contes ridicules entre autres celui-ci. « Au sortir de la première représentation de cette comédie, qui se fit chez M. Fouquet, le roi dit ci Molière, en lui montrant M. de Soyecourt : “Voilà un grand original que tu n’as pas encore copié.” C’en fut assez dit. Cette scène, ou Molière l’introduit sous la figure d’un chasseur fut faite et apprise par les comédiens en moins de vingt-quatre heures, et le roi eut le plaisir de la voir en sa place à la représentation suivante de cette pièce. » Tout sonne faux dans cette anecdote ; l’action et le langage du roi, tutoyant le comédien et- livrant à sa verve bouffonne la personne d’un de ses grands officiers, sont à la hauteur l’un de l’autre. Ce que nous en pouvons $VII$ vous contrôler tout d’abord est inexact. La pièce avait été jouée à Vaux le mercredi 17 août ; la seconde représentation n’en fut donnée que le jeudi 20, comme on le : verra plus loin, c’est-à-dire à huit jours, et non pas à vingt-quatre heures de la première.

Qu’était-ce donc que M. de Soyecourt ? Les historiettes du temps et les lettres de Mme de Sévigné nous apprennent, que le marquis de Soyecourt, après avoir été l’un des seigneurs les plus amoureux et les plus aimés de la cour de France, passait, en sa maturité, pour l’homme le plus spirituel et le plus distrait du mondé. Qu’il aimât la chasse, comme tous les grands seigneurs, je ne dis pas te contraire. Quel rapport entre un homme galant, spirituel et distrait, et le chasseur des *Fâcheux* ? Mais, répondra-t-on, et notre savant confrère M. Fournel lui-même s’y est trompé, M. de Soyecourt n’occupait-il pas la charge ; de grand veneur de France ? Attendons un instant.

Quel est le premier éditeur responsable de l’anecdote dans laquelle on voit le roi.de France signaler à la moquerie le grand maître de sa garde-robe, qu’il créa chevalier du Saint-Esprit le 11 décembre 1661, quatre mois après la représentation des *Fâcheux*? On en charge, mais à tort, la mémoire de Ménage, qui savait trop le monde et la cour pour faire jouer à Louis XIV un rôle si peu digne de sa naturelle majesté. L’anecdote sur M. de Soyecourt ne se $VIII$ trouve ni dans la première édition du *Menagiana* (Paris, 1693, un vol. in-12), ni dans la deuxième (Amsterdam, 1698, un vol. in-12). Elle apparaît seulement dans la troisième, c’est-à-dire dans la première des ; éditions amplifiées (Paris, 1694, 2 vol. in-12), ou l’abbé Faydit, l’indigeste auteur de *La Télémacomanie* a noyé les souvenirs authentiques de Ménage, recueillis par ses amis Gallarid, de Launay, Chatelain, Baudelot, Mondin, Pinsson, Boivin, Valois, Dubos et Bouteville, dans un fatras dont il revendique ingénument la paternité en qualité d’ « amplificateur », énumérant avec une satisfaction sans mélange les qualités de lecture, de critique, d’érudition. et de génie, qui l’ont mis en train d’entreprendre, de son chef, « une copie du *Menagiana* », et l’ont engagé à l’incorporer, par reconnaissance, dans le livre qui avait fait naître le sien.

Il y a plus : la lecture du *Menagiana* original prouve la fausseté de l’anecdote. On y trouve en effet, page 18, marquée de l’astérisque \*, qui est la signature de Galland, une note par laquelle l’ingénieux traducteur des *Mille et une Nuits* fait parler Ménage, à la première personne, de la représentation des *Fâcheux* à la fête de Vaux. Or il n’y est-question que de Pélisson et de Fouquet ; de l’épisode du chasseur ni de M. de Soyecourt, pas un moi, pas une allusion. Ce silence est décisif. Qu’on ne trouvât rien sur *Les Fâcheux* dans le vrai *Menagiana*, $IX$ il n’y aurait nulle conséquence à tirer d’une omission volontaire ou d’un manque de mémoire ; mais que Ménage parle de la fête de Vaux, du prologue de Pélisson et de la disgrâce de Fouquet, et qu’il omette précisément l’incident le plus remarquable qui se rattachât à cette représentation célèbre, c’est, à mes yeux, la preuve la plus évidente que l’anecdote est de pure invention. Ainsi Ménage lui-même sort de son tombeau pour réfuter les « amplifications » de l’abbé Faydit.

Mais le grand veneur ? Que faisons-nous du grand veneur ? C’est précisément le dernier coup, qui prouve et désarçonne l’imposture. M. de Soyecourt était en effet le grand veneur de France pour les anecdotiers de 1694 ; mais il ne l’était pas pour le poète des fêtes de Vaux ; c’était, en 1661, le chevalier de Kohan, à qui M. de Soyecourt ne succéda qu’en 1670, neuf ans après la représentation des *Fâcheux*. C’est de quoi l’abbé Faydit ne s’était pas avisé[[2]](#footnote-3).

La représentation de Vaux, qui eut lieu, dit Loret (lettre du samedi 20 août),

           … Sous une feuillée

Pompeusement appareillée,

$X$ Ou sur un théâtre charment,

Dont à grand peine un Saint-Amant,

Un feu Ronsard, un feu Malherbe,

Figureraient l’aspect superbe.

Sur ce théâtre que je dis,

Qui paraissait un paradis,

Fut, avec grande mélodie,

Récitée une comédie,

Que Molier, d’un esprit pointu,

Avait composée *in promptu*,

D’une manière assez exquise,

Et sa troupe en trois jours apprise,

Mais qui (sans flatter peu ny point)

Fut agréable au dernier point.

Etant fort bien représentée,

Quoique si peu préméditée.

Le succès des *Fâcheux* fui si considérable, en cette première journée, que le roi voulut en régaler sa cour, après celle du surintendant.

La troupe était partie de Paris le lundi 15 août pour Vaux, et n’en était revenue que le samedi 20 ; elle repartit le mardi 23 pour Fontainebleau et y joua *Les Fâcheux*, d’abord le 25 août, jour de la Saint-Louis, ci une seconde fois à une date comprise entre le 25 août et le 31 août. Ils étaient cette fois accompagnes d’un nouveau ballet, où une certaine demoiselle Giraut

Plut fort à tous par les appas

De sa personne et de ses pas.

$XI$ Et Loret concluait son récit (lettre du 27 août) par cette péroraison :

O citadins de cette ville (de Paris),

En curieux toujours fertile,

Gens de diverses nations,

Gens de toutes conditions,

Gens du commun, sens de science,

Donnez-vous un peu patience ;

Après le Monarque et la Cour,

Vous la verrez à votre tour,

Et vous jugerez par icelle

Si l’auteur a bonne cervelle.

La prédiction ne s’accomplit pas aussi vite que Loret l’aurait cru. Revenue à Paris le 2 septembre, la troupe vécut deux mois de son répertoire connu, ne se pressant pas de satisfaire la curiosité des Parisiens, éveillée par le retentissement de la fête de Vaux. Hélas ! cette fête avait eu pour épilogue un véritable coup de tonnerre : le surintendant avait été arrêté à Nantes le 5 septembre, dix-huit jours après qu’il eut. achevé sa perte en déployant, pour recevoir le roi, un faste et une munificence qui humiliaient les résidences royales, et où Louis XIV vit un dernier trait d’insolence et de bravade. La chute éclatante de Fouquet produisit, il faut le reconnaître, un sentiment de consternation, surtout chez les gens de lettres et les artistes, pour qui Fouquet se montrait d’une inépuisable libéralité. On sait comment La $XII$ Fontaine et Pélisson s’honorèrent par leur fidélité envers le malheur. Le bon Loret lui-même osa plaindre le surintendant en modulant sur ses naïfs pipeaux quelques vers de condoléance et de pitié (lettre du 10 septembre) :

Certes, j'ai toujours respecté

Les ordres de Sa Majesté,

Et cru que ce monarque auguste

Ne commandait rien que de juste ;

Mais, étant remémoratif

Que cet infortuné captif

M'a toujours semblé bon et sage

Et que d'un obligeant langage

Il m'a quelque fois honoré,

J'avoue en avoir soupré,

Ne pouvant, sans trop me contraindre,

Empêcher mon cœur de le plaindre.

Molière dut éprouver les mêmes sentiments que l’honnête gazetier devant la chute de Fouquet, aggravée par l’arrestation de Pélisson, son collaborateur pour le prologue des *Fâcheux*; et l’on comprend, sans y insister, qu’il ait laissé s’apaiser la première émotion causée dans le public par ces graves événements, avant de lui donner une comédie à laquelle s’attachaient indissolublement de si pénibles souvenirs.

Enfin, elle parut pour la première fois sur la scène du Palais-Royal le vendredi 4 novembre, avec une recette de 765 livres, qui monta dès la seconde $XIII$ représentation à 1,192 livres et se maintint dans ces chiffres élevés pendant quarante représentations consécutives jusqu’au 1er février 1662.

Il faut ajouter à ce dénombrement une représentation des *Fâcheux* avec *L’École des Maris* le 26 novembre, chez Monsieur frère du roi, qui donna 25 louis d’or (275 livres) ; une visite le mardi 6 décembre chez l’abbé de Richelieu, qui, plus généreux ou plus riche que le premier prince du sang, donna 50 louis d’or (550 livres) ; d’autres visites encore chez le duc de Nevers, et une quatrième représentation devant le roi le mercredi 28 décembre.

Dans cette même période, nous relevons sur le registre de La Grange que les sommes remises à Molière pour droit d’auteur des *Fâcheux* montent à 90 louis d’or (990 livres), sans compter ses parts en qualité de comédien et d’acteur, lesquelles s’élevèrent, pour 1661-1662, à 4,310 livres l’une.

La gloire venait à Molière, grandissant avec le profit matériel. Cette improvisation des *Fâcheux*, qui ne compte plus guère à nos yeux, les contemporains y virent avec raison, un progrès considérable sur les basses bouffonneries ou les allégories contournées dont s’était contentée jusque-là la littérature officielle. Il appartenait à La Fontaine de reconnaître et de proclamer le pas immense que Molière faisait faire au théâtre, même dans ses moindres jeux.

Ecoutez-le dans sa lettre à Maucroix sur les fêtes de Vaux :

C’est un ouvrage de Molière :

Cet écrivain par sa manière

Charme à présent toute la cour.

J’en suis ravi, car c’est mon homme !

C’est mon homme ! Ce cri du génie se connaissant dans l’un de ses pairs, est devenu le mot de la postérité.

La comédie des *Fâcheux* comporte dix-sept rôles, dont quatre muets, qui sont : l’officieux Filinte, L’Epine, valet de l’oncle Damis, et ses deux camarades innommés. On peut sans risque les attribuer à des gagistes, à moins que les acteurs présents ne s’en soient chargés en déguisant leur visage ce qui n’aurait rien d’invraisemblable.

Il reste à distribuer treize rôles. En procéant du connu à l’inconnu, on ne saurait douter que le personnage d’Eraste n’ait été créé par La Grange. Il constate sur son registre, à la date du dimanche 13 novembre 1661, qu’il tomba malade d’une fièvre continue et resta deux mois sans jouer, et que son camarade Du Croisy prit son rôle d’Eraste.

La tradition nous apprend que Molière li-même joua d’original les quatre rôles d’Alcandre d’Alcippe, de Caritidès et de Lysandre, auxquels il joignit, cela va sans dire, celui du chasseur Dorante, $XV$ indiqué par le roi. Le reste devient facile à pourvoir, conformément au tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| Alcandre  Alcippe  Caritidès  Dorante  Lysandre | Molière. |
| Eraste | La Grange, puis Du Croisy. |
| Damis | L'Espy. |
| Ormin | Béjart cadet. |
| La Montagne | Du Parc. |
| La Rivière | De Brie. |
| Orphise | Mlle Du Parc. |
| Orante | Mlle De Brie. |
| Climène | Mlle Hervé. |

étant à remarquer que l’acteur chargé du rôle d’Eraste n’en pouvait remplir aucun autre, puisqu’il demeure tout le temps en scène pour tenir tête aux fâcheux qui se jettent à la traverse de ses projets et de ses amours.

Quant à la Naïade qui débitait le Prologue de Pélisson, elle était représentée par Madeleine Béjart, et non par Armande, qui n’était pas encore au théâtre. L’identité de Madeleine avec la Naïade se trouve affirmée par deux preuves en sens inverse, mais également concluantes, par une louange et par une injure.

La louange est de La Fontaine, et elle n’en a que $XVI$ plus de prix ; après avoir décrit le changement du rocher en une coquille, dessinés par Le Brun ci machinés par Torelli, il ajoute :

Il en sortit une nymphe gentille

Qui ressemblait à la Béjart,

Nymphe excellente dans son art,

Et que pas une ne surpasse.

Ce qui ne saurait s’appliquer à une débutante inconnue telle qu’eût été Armande, mais qui convient au contraire à l’actrice expérimentée que Paris avait pu voir à la rue des Fossés-de-Nesle et au port Saint-Paul il y avait de cela dix-huit ans, et qu’il applaudissait chaque jour depuis trois ans au Petit-Bourbon d’abord, au Palais-Royal maintenant.

L’injure n’est pas moins probante. « Il me semble, dit Philippin dans *La Vengeance des Marquis* (sc. VII), que je suis aux *Fâcheux*, et que je vois sortir d’une coquille une jeune et belle nymphe. » A quoi Ariste, qui est l’honnête homme de la pièce, répond avec atticisme : « Il me souvient de cette nymphe ; on croyait tromper nos yeux en nous la faisant voir, et nous faire trouver beaucoup de jeunesse dans un vieux poisson. » Délicate allusion aux quarante-trois ans sonnés de Madeleine Béjart.

La première édition des *Fâcheux*, imprimée sous les yeux de l’auteur, fut achevée d’imprimer le 18 février $XVII$ 1662, in-12, chez Guillaume de Luynes, J. Guignard, Ch. de Sercy, Claude Barbin et Gabriel Quinet, associés au privilège. Ce privilège, accorde à Molière lui-même, est daté du 5 février 1662, et cette dette réduit à néant l’hypothèse du bibliophile Jacob sur la prétendue suppression d’une dédicace à Fouquet, emprisonné six mois avant que le privilège n’ait été sollicité par Molière.

Les Fâcheux ont eu le sort ordinaire des pièces de circonstance : ils ont été abandonnés peu à peu, et l’on ne les revoit plus que de loin en loin, à titre de curiosité littéraire. C’est ainsi qu’après un laps de trente ans, *Les Fâcheux*, joués pour la dernière fois au Théâtre-Français de la rue de Richelieu le 28 octobre 1838, y furent ramenés le 4 septembre 1868 par les soins pieux de son administrateur général, M. Edouard Thierry ; ils eurent alors pour interrprètes ; MM. Coquelin aîné (Lysandre et Dorante) ; Eugène Proyost, Chéry Seveste, Sénéchal (Erasie) ; Prudhon, Masset, Coquelin cadet ; Mmes Lloyd ; Ponsin, Édile Riquier. M. Jules Claretie les a repris à son tour le 30 juin 1886, avec MM. Coquelin aîné Prudhon, Boucher (Eraste) ; Truffier (Lysandre) ; Leloir (Caritidès) ; Féraudy, Clerh, P. Laugier ; Mmes Broisat, Frémaux et Marsy.

Cette dernière reprise appelle une observation. $XVIII$ En quel lieu se déroule l’action ? Les indications de Loret nous donnent simplement un décor de feuillages, et c’est ce que dit encore le registre de Mahelot et Laurent (Bibl. nat., cab. des mss.) : « Le décor est de verdure. » Cette promenade, ou les amants rencontrent tant de désœuvrés n’est ni le Mail (en dehors de la place de la Bourse d’aujourd’hui), ni le jardin du Luxembourg, ni celui des Tuileries, ni le Cours-la-Reine, puisqu’ils sont tous nommés dans le cours de l’ouvrage comme étant éloignés du lieu de la conversation. Admettons donc une place indéterminée, mais sur laquelle s’ouvrent des maisons bourgeoises, celle d’Orphise, celle de son tuteur Damis et celle de l’amoureux Eraste toutes trois distinctement spécifiées dans le texte. Au troisième acte, Eraste vient de sortir de la sienne pour se rendre chez Orphise, lorsqu’il est arrêté et « rasé », dirait-on en langage boulevardier, par Caritidès, par Ormin et par Filinte, qui le retiennent sur le seuil de sa porte. Tous ces gens-là, Eraste lui-même, parlent de sortir (de scène) comme s’ils n’étaient pas en plein air ; la Comédie-Française s’y est trompée, et elle a placé un changement à vue entre le second et le troisième acte, pour nous montrer l’appartement d’Éraste, ce qui l’a obligée à en faire un second entre la scène IV et la scène V, pour, ramener Eraste devant la maison d’Orphise, ou l’attendent les spadassins apostés par Damis. Mais cette division arbitraire $XIX$ des *Fâcheux* en quatre tableaux est une innovation non justifiée, et qui ne saurait prévaloir contre la volonté de Molière ni contre la tradition bien établie,

Auguste Vitu.

1. C’est ainsi qu’on imprime dans Zélinde le nom de ce fameux poète, et l’on ne se trompait pas : sa signature autographe était M. Renier. [↑](#footnote-ref-2)
2. Ajoutons que M. de Soyecourt n’y fut pas désigné par ses aptitudes particulières, mais seulement parce qu’il disposait de la somme nécessaire pour racheter d’urgence la charge que le roi ne voulait pas laisser aux mains du chevalier de Rohan, destiné à la prison et à l’échafaud. [↑](#footnote-ref-3)